



COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 02 DÉCEMBRE 2015

Présents : Béatrice FOL, Pascal LOUBIER, Ludovic VUICHARD, Ingrid LAVOREL, Yann FOL, Jean-Pierre VUICHARD, Marc VUAGNAT, Stéphanie MUHLEMMATTER, Jean-Louis VUICHARD, Gisèle MEYNET, Véronique SUBLET, DESBIEZ-PIAT Sébastien, Grégory FOL.

Procuration : M. Maurice VIOUD donne procuration à M. Ludovic VUICHARD.

Excusé : Agnès HUYTON

Secrétaire de séance : Pascal LOUBIER.

Le compte-rendu de la réunion du 29 octobre 2015 est approuvé à l'unanimité.

I. Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI).

La loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, confie à chaque Préfet le soin d'élaborer, en concertation avec les élus, un schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI), dont l'adoption est prévue au plus tard le 31 mars 2016.

La Communauté de communes du Genevois étant concerné par des objectifs, il convient que chaque conseil municipal de la communauté, émette un avis sur les propositions qui la concernent.

Les remarques faites pour la communauté de communes du genevois concernent le constat de la montée en puissance de ses compétences, et une coopération intercommunale renforcée qu'il conviendra de conforter. La synthèse des propositions nécessaires à cet objectif est indiqué dans la *proposition n°4* du schéma : « *approfondissement des compétences et des mutualisations* ».

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à ce schéma.

II. Communauté de Communes du Genevois : convention de participation financière des opérations d'aménagement et d'équipement d'un arrêt de bus.

La Communauté de Communes du Genevois subventionne l'aménagement et l'équipement des arrêts de bus à hauteur de 80 % maximum du montant HT des travaux avec un plafond à 4000 € HT maximum.

La commune de Savigny a aménagé des arrêts de bus aux hameaux de Murcier et Nyoux pour un coût total de 7 735 €.

L'ensemble des dépenses d'entretien liées à l'opération d'aménagement et d'équipement des arrêts de bus est à la charge de la Commune, à l'exception de l'entretien des signalisations verticales et horizontales à la charge de la CCG.

Afin de bénéficier de cette subvention, le Conseil Municipal, approuve, à l'unanimité, une convention devant intervenir avec la CCG et définissant les modalités et conditions de versement de cette aide.

III. Travaux de sécurisation de voirie : demande de subvention au titre des amendes police.

Point reporté

IV. Aménagement d'une aire de jeux : demande de subvention.

Mme le Maire rappelle que par délibération en date du 15 mars 2015, le Conseil Municipal a approuvé le projet d'aménagement d'une aire de jeux pour un coût total prévisionnel de 24 938 € HT (29 926 € TTC). Le Conseil Municipal avait alors sollicité l'aide financière du Conseil Départemental de la Haute-Savoie au titre de la « réserve parlementaire ». Or l'intitulé utilisé est erroné puisque la « réserve parlementaire » est une enveloppe budgétaire qui relève du Député de la circonscription et non du Conseiller Départemental.

Afin de rectifier cette erreur matérielle, le Conseil Municipal, à l'unanimité, sollicite l'aide financière du Conseil Départemental au titre du Fonds Départemental pour le Développement du Territoire.

V. Création d'un poste d'adjoint administratif 2^{ème} classe à temps non complet.

Considérant les nécessités du service, et sur proposition de Mme le Maire, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de créer à compter du 13 janvier 2016 un poste d'adjoint administratif 2^{ème} classe à temps non complet à raison de 17 heures hebdomadaires.

VI. Redevance d'Occupation du Domaine Public Communal pour l'occupation provisoire de leur domaine public par les chantiers de travaux concernant des ouvrages des réseaux de distribution d'électricité.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, décide d'instaurer une redevance pour l'occupation provisoire du domaine public par les chantiers de travaux sur des ouvrages des réseaux de transport et de distribution d'électricité et de gaz.

VII. Désignation de délégués aux commissions intercommunales

Le 29 octobre 2014, le Conseil Municipal, suite à l'annulation de l'élection de Monsieur François Michel DREVET, avait procédé à l'élection de nouveaux délégués au sein des commissions intercommunales de la Communauté de Communes du Genevois. Or, après vérification, il s'avère que cette délibération n'a pas été consignée dans le registre des délibérations. Il convient donc de prendre à nouveau une délibération.

Le Conseil Municipal élit, à l'unanimité :

- Monsieur Maurice VIOUD, membre de la Commission intercommunale Eau et Assainissement
- Monsieur Yann FOL, membre de la Commission Intercommunale Urbanisme/Habitat,
- Madame Gisèle MEYNET, membre de la commission Intercommunale Transport et Mobilité.

VIII. Désignation d'un délégué au Comité National d'Action Sociale (CNAS).

Le 29 octobre 2014, le Conseil Municipal, suite à l'annulation de l'élection de Monsieur François Michel DREVET, avait procédé à l'élection de nouveaux délégués au sein du CNAS. Or, après vérification, il s'avère que cette délibération n'a pas été consignée dans le registre des délibérations. Il convient donc de prendre à nouveau une nouvelle délibération.

Le Conseil Municipal désigne, à l'unanimité, Mme Gisèle MEYNET, déléguée pour représenter la commune au sein du conseil d'administration du comité National d'Action Sociale.

IX. Remboursement sel de déneigement Commune de Jonzier-Epagny.

Suite à une commande groupée de sel de déneigement avec la commune de Jonzier-Epagny, le Conseil Municipal sollicite le remboursement d'une partie de la facture de sel de déneigement pour un montant de 1 470 euros TTC (correspondant à 12,5 tonnes).

X. Budget 2015 : Dépenses d'investissement/ crédits autorisés.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Mme le Maire ou son représentant à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2015.

XI. Informations diverses :

➤ Urbanisme.

La commission Urbanisme a étudié les dossiers d'urbanisme suivants :

- ✓ Permis de Construire déposé par M. Thierry RENDU pour la construction d'une maison individuelle à Murcier.
- ✓ Permis de Construire déposé par M. Jean-Louis VUICHARD pour un agrandissement à Cortagy.
- ✓ Permis de Construire déposé par l'ACCA de Savigny pour la reconstruction d'une cabane de chasse au lieudit « les Baraques »

➤ Intercommunalité : Commission Mobilité Transport

Une borne pour la mise en place d'un covoiturage dynamique est en expérimentation au Châble.

Un bilan de l'utilisation de toutes les lignes a été présenté. Les transports publics sont très peu utilisés entre 11H et 14H.

➤ **MJC du Vuache** : le nombre d'adhérents domiciliés à Savigny a diminué.

➤ **Le Marché de Noël** organisé par l'équipe enseignante et l'Association des Parents d'Élèves aura lieu le vendredi 11 décembre et sera suivi d'un repas.

Le Maire,
Béatrice FOL.

